

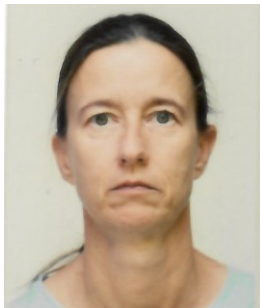
Règlement particulier

Tournoi jeunes par équipes du CosmaBad Samedi 29 mars 2025 de 9h à 20h



Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBad sous la responsabilité du Juge-Arbitre

1. Le Juge arbitre sera Myriam Uguen du KRB.



2. Le GEO sera Patrice Akalepjo, du Cosma Badminton de Saint Laurent du Maroni.



3. Le tournoi est autorisé par la ligue Guyane et de la fédération française de badminton sous le N° d'autorisation : **(en cours)**.
4. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la fédération française de Badminton classés dans les séries **NC, P, D, ou R** et de catégories d'âge allant de **poussin à junior**.



5. Le tournoi se déroulera en équipes au gymnase territorial de St Laurent du Maroni, rue Léa Chapelain de 9h . 20h.



6. Le tournoi se décompose en trois catégories d'âge :
- Une compétition **Poussin/Benjamin**. Les équipes ne pourront être composées que de poussins ou de benjamins.
 - Une compétition **Minime**. Les équipes ne pourront être composées que de minimes ou de benjamins.
 - Une compétition **Cadet/Junior**. Les équipes ne pourront être composées que de cadets ou juniors.
7. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.
8. Tout joueur doit être en règle avec la FFBad et doit être en possession de sa licence 48h avant le début de la compétition.
9. Chaque équipe devra être composée de 3 garçons et de 1 fille. Une équipe peut ne pas avoir de fille ; dans ce cas les matchs dans lesquels la fille auraient du jouer seront considérés comme perdus par le score 21 - 0 / 21 - 0.



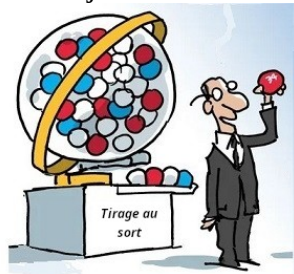
10. Le capitaine de l'équipe devra pointer son équipe à la table de marque dès son arrivée dans la salle.
11. La compétition est ouverte à 8 équipes maximum par catégories d'âge. Elle commencera par des poules suivies d'une phase finale si le nombre d'équipes le permet. Le cas échéant, le comité d'organisation en accord avec le JA organisera le tournoi sans poule dans l'intérêt sportif de la compétition.
12. La sélection des équipes se fera selon l'ordre d'arrivée des inscriptions (la date de réception du mail faisant foi).
13. **Les inscriptions devront obligatoirement nous parvenir avant le mercredi 26 mars 2025 minuit sur [badnet](http://badnet.fr).**



14. Le prix d'une inscription est de **50€ par équipe**.



15. Le tirage au sort du tournoi aura lieu le jeudi 27 mars 2025 à 19h30.



16. Seuls les désistements involontaires et justifiés d'une équipe entière seront remboursés au-delà de cette date. On ne rembourse pas les forfaits individuels.
17. Les organisateurs, en accord avec le Juge-arbitre, se réservent le droit de modifier les poules, les tableaux, les catégories d'âges si besoin est, et de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
18. Le plateau de jeu est uniquement réservé au juge arbitre, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs uniquement entre les sets. Merci de respecter le nombre de conseillés par terrain, 2 par équipe.

19. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge-arbitre avant son premier match du tournoi.



20. Les matchs seront auto-arbitrés. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si nécessaire, un arbitre (ou faisant office). De plus la table de marque ou le juge-arbitre peuvent imposer à un joueur qui ne joue pas de score un match.



21. Les volants seront fournis par le Cosma Badminton.
22. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes, etc.) sera compté comme faute, sauf au service, où il sera jugé faute au deuxième service.
23. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le JA et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. Sinon, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.
24. Le règlement ne prévoit pas de joueurs sur liste d'attente. En cas de forfait d'un participant, les matchs du joueur défaillant seront annoncés forfaits.
25. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « 5 minutes » pourra être disqualifié par le Juge-arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.
26. Les joueurs devront porter une tenue de badminton correct. Il appartient au Juge-Arbitre seul de décider si une tenue est correcte ou non.
27. Les joueurs devront se présenter sur le terrain avec le matériel minimum nécessaire au bon déroulement du match (un nombre de volants suffisant et de quoi se désaltérer).
28. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.
29. Dès l'appel de leur match, les joueurs disposent de 3 minutes avant le début du match pour tester les volants, se mettre en tenue et s'échauffer, en sachant que le test des volants devra se faire en priorité.
30. Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 15 min quelle que soit la discipline (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant). Il pourra être réduit avec

l'accord express de l'intéressé(e) et celui du juge-arbitre. Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

31. Contestations : seul le capitaine d'une équipe pourra contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.
32. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...
33. Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.

34. Rappel sur les règles du tournoi par équipes

a) Rencontres

Lors d'une compétition par équipes, une **rencontre** est un ensemble de matches joués entre une équipe et une autre dans la même période horaire. Une rencontre comprend :

- i. Deux simples Hommes. Un même joueur ne peut pas jouer les deux simples. Le joueur du 1^{er} simple doit être mieux classé que celui du 2^e.
- ii. Un simple Dames
- iii. Un double Hommes
- iv. Un double mixte

b) Équipes de club ou pas ?

- i. La constitution d'ententes entre clubs (joueurs de clubs différents) est autorisée.
- ii. Les joueurs ne peuvent évoluer que dans une équipe.

c) Composition des équipes

- i. Le nombre d'hommes par équipe est exactement 3.
- ii. Le nombre de femmes par équipes est 1 ou 0 (à éviter).
- iii. Les infractions aux règles de composition d'équipe sont interdites.
- iv. Une équipe ne présentant qu'une femme aura tous ses mixtes et simples dames considérés comme forfaits.
- v. Chaque équipe devra choisir un nom qui sera mentionné sur les feuilles de composition des équipes.

d) Capitaine d'équipe

- i. Le capitaine accomplit pour l'équipe les formalités décrites dans les articles ci-dessous.

e) Feuille de composition des équipes

- i. Avant chaque rencontre, les équipes doivent remettre à la table de marque une feuille de composition de l'équipe en distribuant chaque joueur dans les matchs à jouer.
- ii. Une fois remise, la composition de l'équipe ne peut plus être modifiée.
- iii. Lors d'une rencontre, chaque joueur doit jouer au moins un match, au plus deux matchs.

f) Ordre des matchs

- i. L'ordre des matchs d'une rencontre est déterminé par le juge-arbitre afin d'optimiser le déroulement de la rencontre vis-à-vis de l'équité sportive, de l'enchaînement des matchs ou du respect des temps de repos.
- ii. Les capitaines peuvent proposer un ordre au juge-arbitre, mais le juge-arbitre reste maître de l'ordre des matchs.

g) Forfaits sur un match

- i. Si un joueur ou une paire est déclaré forfait par le juge-arbitre pour un match de la rencontre, celui-ci est gagné par l'équipe adverse sur la marque de 21-0, 21-0.

h) Résultats

Matches et rencontres

- i. À l'issue de la rencontre, les deux capitaines signent la feuille de rencontre récapitulant les résultats ;

- ii. Ils y consignent le cas échéant leurs éventuelles observations ou réclamations ;
- iii. le juge-arbitre signe la feuille et la joint à son rapport.

Le résultat de chaque rencontre est déterminé selon le nombre de matches gagnés et perdus, qui donnent lieu à l'attribution de points en application du barème suivant :

Match gagné	Match perdu	Match forfait
+ 1 point	0 point	0 point

Le résultat de chaque rencontre donne lieu à l'attribution de points, afin d'établir le classement des équipes, selon le barème suivant :

Rencontre gagnée	Rencontre perdue	Rencontre forfait
+ 1 point	0 point	0 point

Résultat des rencontres

- iv. L'équipe gagnante est celle dont le total des résultats de chaque rencontre est le plus grand.
- v. En cas de match nul entre deux équipes, les deux équipes sont départagées par le résultat de leur rencontre.
- vi. En cas de match nul entre plus de deux équipes, les deux équipes sont départagées à la différence de matches, de sets, puis à la différence de points. En cas d'égalité parfaite au finale, les équipes seront départagées à l'âge en donnant la priorité à l'équipe avec la moyenne d'âge la plus jeune.

35. Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge Arbitre.

Le Comité organisateur : Christophe Aubry, Partrice Akalepjo, Eudes Gebel.

Référent : Aubry Christophe, Tél: +594 694 45 35 45 35 41, Mail : secretaire@liguebadminton973.fr

Inscriptions : Badnet.fr

Responsable de la Compétition : Christophe Aubry

